Carte d'identité National endommagées

Par Morel

Bonjour à tous,
Je cherche à acheter un véhicule mais j'ai des difficultés avec ma carte d'identité endommagée. Celle-ci est indispensable pour finaliser l'achat. Y a-t-il quelqu'un parmi vous qui a eu ce genre de problème et qui pourrait me donner quelques conseils pour renouveler rapidement ma carte d'identité afin que je puisse acheter mon véhicule sans plus de tracas ?

Par ESP

Bonjour
IL n'est écrit nulle part que la CNI est obligatoire pour un achat de véhicule.
Les documents justificatifs de votre identité sont CNI, passeport ou permis de conduire.

Par leroycamille

Bonjour @Morel,

Pour un contrat d'achat de véhicule, vous pouvez utiliser votre passeport ou votre permis de conduire pour valider la transaction. En outre, si vous avez besoin de renouveler votre carte d'identité, il est nécessaire que vous possédiez les documents essentiels requis, notamment des photos d'identité conformes aux normes en vigueur, un justificatif de domicile de moins d'un an, ainsi qu'une pièce justificative (votre ancienne carte d'identité ou votre passeport). Une fois que les dossiers sont prêts, vous devez effectuer une pré-demande en ligne sur ANTS ou via [url=https://service-carte-identite.fr/]https://service-carte-identite.fr/[/url]. Une fois que vous avez obtenu votre numéro de pré-demande, vous pouvez déposer vos documents à la mairie.

Je vous souhaite bonne chance !